CALENDRIER DES DIFFERENTES PROCEDURES D'INSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION DE BOURSES ET **ANNEXE 1 EXONERATIONS POUR LES ETUDIANTS EXTRACOMMUNAUTAIRES EN MOBILITE INTERNATIONALE Etablissements** FCF/SCAC BGF Ftudiants Ftablissements + étudiants Juillet Février Mars Avril Mai 31-dec 07-janv 14-janv 21-janv 28-janv 04-févr 11-févr 18-févr 25-févr 04-mars 11-mars 18-mars 25-mars 01-avr 08-avr 15-avr 22-avr 29-avr 06-mai 13-mai 20-mai 27-mai 03-juin 10-juin 17-juin 24-juin 01-juil 08-juil 15-juil 22-juil 29-juil (1) une BGF est attribuée pour une des formations demandées (2) une exonération d'ambassade est attribuée pour toute formation demandée L2 L3 M Diplôme Examen simultané par les Commissions des Commission de d'ingénieur (étrangers mmissions pédagogiques des nstruction par les SCAC/ECF et avis sur candidatures => 15 mai hourses des hourses des résidant dans un pays EEF) tablissements => 15 juin Avis favorable/défavorable global pour l'ensemble des candidatures Choix par ambassades => 29 juin établissements => 6 => Etudes en France décident inscription ou non Avis favorable/défavorable pour chacune des formations souhaitées Soumission des candidatures (7) => 20 mars 2019 étudiant décident iuillet Hors DAP (accepté/refusé) Mention "candidat d'excellence" (20% maximum des candidats faisant > 15 juillet a) bourses (BGF) \* (1) attribue objet d'un avis favorable) b) exonérations \* (2) a) exonérations DUT+cycle prépatoire c) inscription sur liste b) et bourses (par intégré ingénieur complémentaire de exemple, en plus (étrangers sans bac français candidats recommandés d'une exonération résidant dans un pays EEF) d'ambassade) => EEF hors DAP \* informations communiquées aux établissements via EEF Examen SIMULTANE de l'ensemble des voeux par Commissions des les commissions pédagogiques des établissements Instruction par les SCAC et avis sur candidatures => 22 mars bourses des L1 + PACES (étrangers sans =>10 mai Soumission des candidatures (3) Avis favorable/défavorable global pour l'ensemble des candidatures ambassades => 29 juir bac français résidant dans décident sur inscription (accepté/refusé) => 1er février Avis favorable/défavorable pour chacune des formations souhaitées Choix par étudiar décident un pays EEF) (si plusieurs oui Mention "candidat d'excellence" (20% maximum des candidats faisant a) attribution de Commission de bourses des établissements => 10 > DAP blanche-EEF l'objet d'un avis favorable) bourses (BGF) \* (1) mai b) exonérations \* (2) attribue a) exonérations informations communiquées aux b) et bourses tablissements via EEF L1 + PACES (étrangers avec Examen des voeux par les commissions bac français résidant dans pédagogiques des établissements => du 5 avril au Commissions des pays EEF et dans pays hors 10 mai ourses des ambassade EEF) Pour inscription : en L : oui/oui si/oui en attente ; bourses des => après résultats du bac Choix par étudian => PARCOURSUP ambassades => 29 iuin pour DUT : accepté/refusé pour les éventuels **PARCOURSUP** (si plusieurs oui) DUT+cycle prépatoire décide mentions TB et B => du 15 au 20 intégré ingénieur a) attribution de décident Commission de bourses des établissements => 10 mai a) attribution de bourse (étrangers avec bac français bourses (BGF) \* (1) (BGF) \* (1) ; étrangers sans bac b) exonérations \* (2) attribue \* b) exonérations \* (2) français résidant dans un a) exonérations pays hors EEF) b) et bourses => PARCOURSUP \* informations \* informations communiquées aux communiquées aux établissements établissements Examen SIMULTANE de l'ensemble des voeux par Commissions des les commissions pédagogiques des établissements bourses des => 10 mai Transmission simultanée du dossier à chacun des 3 L1 + PACES ambassades => 29 juin décident sur inscription (accepté/refusé) Soumission des candidatures (3) => 1er février établissements par les SCAC => 22 mars Choix nar étudian Pays Hors EEF décide (si plusieurs oui hors bac français a) attribution de informations Commission de bourses des établissements => 10 => 17 mai > DAP BLANCHE PAPIER bourses (BGF) \* (1) ommuniquées aux b) exonérations \* (2) établissements attribue a) exonérations b) et bourses Etudiants recrutés hors EEF Commission des dans pavs EEF: Le cas échéant. Les établissements recrutent eux mêmes, selon un calendrier et des modalités qui leurs sont propres (concours, sélection sur place, etc.) les étudiants internationaux qui viendront suivre un cursus ESR en France. Ils notifient aux bourses des concours, recrutements l'établissement étudiants leur admission et leur transmettent une attestation de pré inscription. ambassades : directs par les attribue une Le cas échéant, les établissements décident d'accorder une exonération ou une bourse => 29 juin établissements exonération ou une les commissions de bourses en ambassade accordent les L'étudiant / l'établissement entame(nt) la création d'un dossier pré-consulaire sur la plateforme Etudes en France pour obtention d'un visa. a) attribution BGF\*(1) L2 L3 M Diplôme ingénieu exonérations / bourses sur la base b) exonération \* (2) d'appels d'offre \* informations communiquées aux établissements ou d'un contact direct avec les établissements d'ESR locaux Commission des bourses des Le cas échéant Pays hors EEF: Les étudiants soumettent leurs candidatures directement auprès de(s) l'établisement(s) français de leur choix, qui leur font connaître leur décision (refus ou acceptation) l'établissement ambassades : => 29 Le cas échéant. l'établissement décide d'accorder une exonération ou une bourse attribue une a) attribution BGF\* (1) exonération ou une L2 L3 M Diplôme ingénieur b) exonération \* (2) \* informations communiquées aux établissements